JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/07/14/2022021092/justel

Dossier numéro : 2022-07-14/24

Titre

14 JUILLET 2022. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 8 septembre 2016 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards

Source: SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication: Moniteur belge du 01-09-2022 page: 65692

Entrée en vigueur : 01-09-2022

Table des matières

Art. 1-4

ANNEXES.

Art. N1-N3

Texte

Article <u>1er</u>. Dans le même arrêté, l'annexe 1 reest remplacée par l'annexe 1 rejointe au présent arrêté.

- Art. 2. Dans le même arrêté, l'annexe 2 est remplacée par l'annexe 2 jointe au présent arrêté.
- Art. 3. Dans le même arrêté, l'annexe 4 est remplacée par l'annexe 3 jointe au présent arrêté.
- Art. 4. Le présent arrêté s'applique à toutes les demandes d'aides introduites à dater du 1er septembre 2022.

ANNEXES.

Art. N1.

Annexe 1. Liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire et pour l'entretien des arbres têtards

	NOM	Mellifère	Préférences
		I TICILII CI C	ou exigences
1	Alisier blanc ou alouchier (Sorbus aria L.)	*	
2	Alisier torminal (Sorbus torminalis L.Crantz)	*	
3	Aubépine à un style (Crataegus monogyna Jacq.)	*	
4	Aubépine à deux styles (Crataegus laevigata (Poiret) DC.)	*	
5	Aulne glutineux (Alnus glutinosa (L.) Gaertn.)	-	hy

Page 1 de 6 Copyright Moniteur belge 03-09-2022

.—			
	Bouleau pubescent (Betula pubescens Ehrh.)	-	(ac) (hy)
	Bouleau verruqueux (Betula pendula Roth)	-	
	Bourdaine (Frangula alnus Mill.)	*	
-	Cerisier à grappes (Prunus padus L.)	*	(ac)
	Charme (Carpinus betulus L.)	-	
11	Châtaignier (Castanea sativa Mill.)	*	ac
	Chêne pédonculé (Quercus robur L.)	-	
13	Chêne sessile (Quercus petraea Lieblein)	-	
14	Cognassier (Cydonia oblonga Mill.)	*	
15	Cornouiller mâle (Cornus mas L.)	*	ca
	Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea L.)	*	(ca)
17	Eglantier (Rosa canina L.)	*	
18	Erable champêtre (Acer campestre L.)	*	(ca)
19	Erable plane (Acer platanoides L.)	*	
	Framboisier (Rubus idaeus L.)	*	(ac)
22	Frêne commun (Fraxinus excelsior L.)	-	
23	Fusain d'Europe (Evonymus europaeus L.)	-	(ca)
	Genêt à balais (Cytisus scoparius (L.) Link	*	ac
	Griottier (Prunus cerasus L.)	*	
	Groseillier à maquereaux (Ribes uva-crispa L.)	*	(ca) (hy)
	Groseillier noir ou cassis (Ribes nigrum L.)	*	hy
	Groseillier rouge (Ribes rubrum L.)	*	(ca) (hy)
	Hêtre commun (Fagus sylvatica L.)	-	(60, (1.))
	Houx (Ilex aquifolium L.)	*	(ac)
	Lierre commun (Hedera helix L.)	*	
	Merisier (Prunus avium L.)	*	
	Myrobolan (Prunus cerasifera Ehrh.)	*	
	Néflier (Mespilus germanica L.)	*	ac
	Nerprun purgatif (Rhammus cathartica L.)	_	(ca) (x)
	Noisetier (Corylus avellana L.)		
36	Noisetier (Corylas aveilaria E.)	*	
37	Noyer commun (Juglans regia L.)	-	(ca)
38	Orme champêtre (Ulmus minor Mill.)	-	
39	Orme de montagne (Ulmus glabra Huds.)	-	
40	Peuplier blanc (Populus alba L.)	-	(hy)
41	Peuplier grisard (Populus canescens (Ait.) Smith)	-	(hy)
42	Peuplier tremble (Populus tremula L.)	-	
43	Poirier cultivé (Pyrus communis L. subsp. communis)	*	
44	Poirier sauvage (Pyrus pyraster)	*	
45	Pommier commun (Malus sylvestris (L.) Mill. subsp. mitis (Wallr.) Mansf.)	*	
46	Pommier sauvage (Malus sylvestris (L.) Mill. subsp. sylvestris)	*	
	Prunellier (Prunus spinosa L.)	*	(x)
	Prunier crèque (Prunus domestica L. subsp.insititia (L.) Bonnier et Layens)		(ca)
	Ronces (Rubus sp.)	*	
	Saule à oreillettes (Salix aurita L.)	*	hy
51	Saule à trois étamines (Salix triandra L.)		(hy)
	Saule blanc (Salix alba L.)		(hy)
	Saule cendré (Salix cinerea L.)		hy
	Saule des vanniers (Salix viminalis L.)		(hy)
	Saule fragile (Salix fragilis L.) et son hybride avec S. alba (S. xrubens Schrank)		(hy)
	Saule marsault (Salix caprea L.)	*	
	Saule pourpre (Salix purpurea L. var. lambertiana (Smith) Koch)	*	(hy)
لنتا	I be a feet by the feet and a second formally records		. , ,

58	Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia L.)	*	(ac)
59	Sureau à grappes (Sambucus racemosa L.)	*	ac
60	Sureau noir (Sambucus nigra L.)	*	(ca)
61	Tilleul à grandes feuilles (Tilia platyphyllos Scop.)	*	(ca)
62	Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata Mill.)	*	(x)
63	Troène commun (Ligustrum vulgare L.)	*	ca x
64	Viorne lantane (Viburnum lantana L.)	*	ca x
65	Viorne obier (Viburnum opulus L.)	*	

LEGENDE DES PREFERENCES OU EXIGENCES PAR RAPPORT AUX SOLS

ca : à réserver aux sols calcarifères

ac : à réserver aux sols acides

hy: à réserver aux sols frais à humides

x : convient pour tous les sols secs

Lorsque le sigle est entre parenthèses, il s'agit plutôt d'une préférence que d'une exigence. Remarques :

- 1. On évite les provenances "exotiques" pour ces ligneux, de même que les cultivars. A ce titre, quelques espèces, bien qu'indigènes, n'ont pu être reprises ci-dessus car il n'est pas possible de s'approvisionner dans le circuit commercial actuellement.
- 2. Dans le cas du poirier, des pommiers, des pruniers et des groseilliers, les variétés locales ou rustiques sont privilégiées.
- 3. L'if (Taxus baccata) et le buis (Buxus sempervirens), qui sont deux espèces indigènes mais à répartition limitée en Wallonie, convenant bien en principe pour la confection de haies, sont écartées en raison de leur toxicité pour le bétail et pour l'homme.
- 4. L'érable sycomore (Acer pseudoplatanus), qui est une espèce indigène convenant bien en principe pour la confection de haies, est écarté en raison de sa toxicité pour les équidés.

Art. N2.

Annexe 2. Adéquation des espèces aux régions naturelles et types d'utilisation conseillés pour la plantation d'une haie vive et d'un taillis linéaire

Nom français	Région nat	Région naturelle						Utilisa	Utilisation conseillée		
	Région limoneuse	Condroz	Famenne	Basse Ardenne	Moyenne Ardenne	Haute Ardenne	Lorraine belge	Haie taillée	libro	Bande boisée et alignement d'arbres	
Alisier torminal	X	X	Х	Χ			X			X	
Aubépine à 1 style	Х	Х	X	х	x	х	х	х	Х	X	
Aubépine à 2 styles	Х	Х	Х	х	X	х	х	х	Х	X	
Aulne glutineux	X	Х	X	х	X	Х	х			X	
Bouleau pubescent	Х	Х	X	х	x	х	х			X	
Bouleau verruqueux	Х	х	x	х	x	Х	x			X	
Bourdaine	X	X	X	X	X	X	X		X	X	
Cerisier à grappes	Х	х	х	х			х		Х	X	
Charme	X	X	Х	Х	X	X	X	Χ	Χ	X	
Châtaignier	X	X	Х				X		Χ	X	
Chêne pédonculé	х	х	x	х	x	х	x		Х	X	
Chêne sessile	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Cognassier	X	X	X				X	X	X	X	
Cornouiller mâle		Х	Х				х	х	Х	x	